

RÈGLEMENT DE CANDIDATURE AU DISPOSITIF "A TOI LA SCENE 2023"

1. Généralités

Les associations Prod'IJ, EMMA, et la société ODEVA organisent la première édition du dispositif A TOI LA SCENE pour favoriser la rencontre de personnes passionnées de musique, dans l'objectif de créer un groupe de musique en vue de produire une œuvre musicale et de la diffuser, notamment sur scène et par tout autre procédé enregistré.

Il est ouvert à tous les musicien.ne.s et chanteur.euse.s de moins de 25 ans.

Les candidats sélectionnés seront accompagnés pendant 18 mois (juin 2023 - décembre 2024) afin d'aboutir à un projet musical accompli. Cependant il n'y a aucune garantie quant à l'impact de leur participation concernant une éventuelle carrière dans la chanson ou la musique.

2. Participations

La participation à A TOI LA SCÈNE est gratuite. Les candidats doivent être non professionnels. Toute personne ayant conclu un contrat de production ou de licence avec un label musical ou une maison de disque ou encore toute personne ayant conclu un contrat d'édition ne pourra pas participer.

Tous les styles musicaux sont acceptés. Le style musical est libre, toutefois les titres et contenus devront respecter les lois en vigueur et ne devront en aucun cas faire l'apologie de la violence, du terrorisme, ou toute autre forme de discrimination.

Les candidats donnent aux structures référentes du dispositif "A TOI LA SCÈNE" l'accord pour la diffusion des œuvres musicales présentées ainsi que les droits à l'image de leur prestation de candidature.

Attention : il est à la charge des candidats de faire protéger les œuvres musicales dont il est l'artiste auteur et interprète.

3. Inscription GRATUITE

Ce concours est ouvert à toute personne physique de moins de 25 ans se présentant en solo. Les groupes déjà constitués ne peuvent pas postuler en tant que groupe.

L'inscription est gratuite. Inscriptions en ligne ouvertes jusqu'au 2 juin 2023.

Les candidats devront faire parvenir, via le site https://www.a-toi-la-scene.com/, un lien issu d'une plateforme musicale ou un enregistrement de bonne qualité des créations musicales présentées. L'inscription est valide uniquement si le formulaire, le support audio et l'accord parental pour les mineurs ont bien été transmis. L'inscription vaut acceptation du règlement.

4. Jury

Le jury A TOI LA SCÈNE est composé de cinq acteurs professionnels des musiques actuelles (voir https://www.a-toi-la-scene.com/).